

Cycle 2022 - Osez l'aménagement !

2ème journée : Bas carbone, qualité de ville et qualité de vie

Jeudi 7 juillet mars 2022

à la Cité Universitaire Internationale de Paris

[> Cliquez ici pour vous inscrire à la journée](#)

PROGRAMME

Matinée plénière : 9h - 12h30

8h45 : Accueil café

9h30 - 9h45 : Ouverture par les co-présidents du RNA, Aude DEBREIL (directrice générale de l'EPA Sénart) et Nicolas GRAVIT (directeur d'Eiffage aménagement).

9h45 - 11h15 : Séquence 1 – Qu'est-ce qu'une ville bas carbone, un quartier bas carbone ? Où sont les leviers pour faire ? En quoi cela impacte les usages, est et sera difficile à faire accepter ?

La ville et le quartier bas carbone seront radicalement différents de ce qui a été produit jusqu'ici. Cela signifie beaucoup de changements à opérer dans la fabrication de la ville et sa gestion, cela à différentes échelles interdépendantes (ville, quartier, bâtiments).

Où se situent les émissions carbone en France, quels poids y porte la ville pour sa fabrication et sa gestion ? Où se situent les émissions à l'échelle de la ville ? De même à l'échelle du quartier, qui est celle de l'aménageur ?

Quels leviers peuvent être activés à court, moyen et long termes à l'échelle de la ville ? A l'échelle du projet d'aménagement, quels sont également les leviers imaginables (voiries, espaces publics, éclairage, mobilier, matériaux, énergie, mobilité....) ? A quels niveaux de responsabilités correspondent-ils ? Pourquoi et comment éviter le pastillage à l'échelle de la ville, ne pas se limiter à des opérations d'aménagement démonstratrices isolées, mais les inscrire dans un ensemble d'actions plus vaste et cohérent ?

Face à ces changements, à ces choix qui se posent aux élus, ainsi qu'aux acteurs de la fabrique urbaine, quels leviers d'action posent, ou non, des problématiques d'acceptabilité de la part des élus, d'acteurs partenaires, des citoyens ? En quoi ?

Avec les interventions successives de :

- Valérie QUINIOU, Directrice Prospective et Recherche, Ademe ;
- Xavier NEUSCHWANDER, président de la commission technique et innovation de la FNTP ;
- Claire ROULLET, Une autre ville, avec Florian DUPONT, ZEFECO ;
- Actualités autour de la feuille de route décarbonation de l'aménagement, avec Anne FRAISSE (directrice générale, Urbain des Bois) et Jean-Marie QUÉMÉNER (DHUP, chef de bureau AD5).

11h - 12h - Séquence 2 - Comment faire la ville et le quartier bas carbone ? Est-ce possible de rendre la ville et le quartier bas carbone désirables auprès des populations, comment ?

Face à ces changements profonds à opérer dans la fabrique et la gestion de la ville, comment s'y préparer en tant qu'élus et collectivités ? Certaines collectivités s'inscrivent déjà dans une trajectoire, ont agi et continuent d'agir pour produire la ville bas carbone. Par quels moyens, à quelles échelles au sein du territoire et à quels termes ?

Quels changements cela induit à l'échelle de l'opération d'aménagement, comment l'aménageur prend sa part d'action au sein du territoire ? Quels leviers active l'aménageur, mais aussi la collectivité et les acteurs partenaires, pour réduire les émissions carbone à l'échelle de l'opération d'aménagement ?

Certains leviers bas carbone entrent en conflit avec d'autres défis, y compris environnementaux, financiers, sociaux. Certains leviers d'action sont difficiles à faire accepter aux élus, aux citoyens, aux acteurs partenaires. Lesquels et pourquoi ? Quels arbitrages ont déjà dû être réalisés en défaveur du bas carbone, pour ces raisons ?

Comment les équilibres entre investissements et gestion évoluent sous l'effet du bas carbone, comment les villes s'y préparent ?

Comment dépasser les freins d'acceptabilité, convaincre, faire se développer de nouveaux usages ? Comment rendre désirables la ville et le quartier bas carbone ?

Animatrice : Christine GRÈZES, directrice RSE et Innovation, Linkcity.

Avec les témoignages de :

- **Jean-Philippe PLEZ, élu en charge de l'urbanisme, La Rochelle Agglomération ;**
- **en duo avec Adrien GROS, directeur de l'aménagement urbain, Aquitanis ;**
- **Thierry COLLETTE, directeur du département urbanisme et habitat, Nantes Métropole ;**
- **en duo avec Matthias TROUILLAUD, en charge du projet de Pirmil-les-Isles, Nantes Métropole Aménagement.**

12h30 - 12h45 : Actualités du ministère de la transition écologique, par Jean-Baptiste BUTLEN, sous-directeur de l'aménagement durable à la DHUP.

12h45 – 14h : Pause - Déjeuner sur place.

Trois groupes de travail se réuniront en simultanément pour approfondir le thème de la journée.

GT1 - Thème 2022 : Quels fondamentaux défendre en aménagement ?

Groupe piloté par Anne Blondeau (DGA - Citallios) et Benoit Gerardin (Directeur Régional - Linkcity)

Séance du 7 juillet : Aménagements transitoires, frugaux, ludiques ? Comment les aménageurs et les collectivités se saisissent de ces pratiques ? Changement de méthode ou caution de bonne intégration des usagers ?

Depuis quelques années, les aménagements transitoires gagnent en popularité. Ces occupations temporaires de l'espace public se sont aussi développées avec la crise du COVID. Plus globalement, ces pratiques s'inscrivent dans une volonté grandissante de faire avec l'utilisateur. Passer la phase transitoire, comment ses réflexions viennent-elles nourrir le projet d'aménagement ? Comment partir des usages et faire avec les usagers ?

Ces aménagements ont aussi souvent un caractère frugal. Peuvent-ils devenir une manière d'aller vers l'aménagement bas carbone ? Enfin ces aménagements ont parfois un caractère ludique dans leur recherche de nouveaux usages de l'espace public. Ces aménagements préfigurent-ils un changement de paradigme dans les modes de faire et les réalisations, ou ne sont-ils que de simples alibis pour faire accepter les projets d'aménagement ?

Avec les témoignages de :

- Aménagement Plaine Commune (sous réserve) ;
- Ville des Mureaux – Citallios ;
- Un aménageur à confirmer ;
- Adelaïde FICHE, Folk Paysage.

GT2 - Thème 2022 : Quels renouvellements de la filière aménagement ?

Groupe piloté par Sophie Plawinski (ex DGA Citivia) et José-Michael Chenu (Vinci Développement Urbain et vice-président d'EGF BTP)

Séance du 7 juillet : Comment l'aménageur peut travailler la qualité des logements autrement en co-construction, tant avec les citoyens qu'avec les filières amont et aval, pour concilier bas carbone, qualité de vie et satisfaction en phase gestion ?

Quelles sont les nouvelles « formes d'habiter » (incluant la cellule logement et les espaces extérieurs à l'échelle de l'îlot) pour mieux répondre aux besoins et exigences des habitants, comme aux nouveaux enjeux bas carbone ? L'habitat évolutif, réversible et participatif sont-ils des pistes ?

Quel rôle joue l'aménageur pour favoriser ces évolutions et avec quels partenaires pour l'appuyer, dans la phase de conception de l'opération, comme en phase d'exploitation ? Quelles nouvelles pratiques apparaissent en matière de dispositif de partenariat en amont, de consultation avec cahier des charges, d'assistance à maîtrise d'usage ?

Avec les témoignages de :

- Mélanie DURAND, cheffe de projet de l'opération des Roseaux à Montévrain, EPA Marne La Vallée ;
- Sébastien FROMENT, chef de projet accessibilité et innovations bâtiments, Cerema ;
- Justin MEULEMAN, architecte chef de projet IN&DI à Aubervilliers, Agence Architectures Anne Démians ;
- Florence GRAFF-VALLAT, chargée d'études habitat et référente santé, Ville et Eurométropole de Strasbourg ;
- Maud DELACROIX, ingénieure - architecte Association Hameaux légers.

GT3 - Thème 2022 : Les cadres juridiques et partenariaux

Groupe piloté par Anne Fraisse (DG, Urbain des Bois) et Olivier Toubiana (Responsable du département Aménagement - Fédération des EPL).

Séance du 7 juillet : Financer de meilleurs usages et plus de qualité de ville Bas carbone

Le groupe de travail discutera des différentes formes de financements – appels à projets nationaux et européens, fiscalité, défiscalisation, charges locatives - qui pourraient permettre de développer des usages nouveaux et des usages qualitatifs de la ville bas carbone.

Comment financer des services / aménités de la ville bas carbone, vus comme coûteux dans un contexte de renchérissement des projets ? Les soutiens publics doivent-ils financer le Bas Carbone de l'espace privé ou de l'espace public (défiscalisation bas carbone, utilisation de la taxe d'aménagement favorable à l'urbanisation dense, etc) ? Les usages durent au-delà du projet urbain, comment prolonger la vision de l'investissement à la gestion ? Quel est le rôle de l'aménageur ?

Avec les témoignages de :

- François BOURVIC, directeur général, Marne-au-Bois ;
- Une ville française lauréate de l'APP européen « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes en 2030 » (sous réserve) ;
- Sylvain BERGAMINI, chef du bureau de la fiscalité du logement et de l'aménagement, DHUP ;
- Agnès POUILLAUDE, directrice d'études en économie de l'aménagement, CEREMA ;
- Un bailleur social à confirmer.

> Cliquez sur ce lien pour s'inscrire à la journée

Les journées du RNA sont organisées par la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), avec le soutien technique du CEREMA, l'appui de la SCET et d'Adéquation, sous la direction des membres aménageurs du comité directeur du RNA.

Chaque journée est financée par le ministère et par des membres du réseau, qui soutiennent tour à tour financièrement l'organisation des rencontres. Les journées peuvent ainsi bénéficier gratuitement à tous les publics de la filière.

L'ensemble des productions du réseau sont en ligne : www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr

Soutenu
par



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

